

# Forêt et étangs de Senonches

**Au cœur du Parc naturel régional du Perche, la forêt domaniale de Senonches est un lieu de repos et de détente.**

**1** Du rond de Battenberg, prendre la rue Poucin jusqu'à l'église.

**2** Contourner l'église à droite par la rue Alphonse-Foucault, tourner à gauche dans la rue Michel-Cauty, puis emprunter la route des Brosses (deuxième rue) à gauche.



**3** À la croix, tourner à gauche, puis s'engager sur le chemin à gauche et passer tout droit un croisement. Au Fossé-Rouge, prendre la route à gauche puis la D 25 à droite.

**4** À l'entrée de la forêt, prendre le chemin à gauche. Peu avant la route, tourner à droite dans un layon, puis suivre la route des Trois-Pierres à droite.

**5** Prendre le troisième chemin à gauche. En lisière, suivre le chemin qui descend à gauche. Franchir le fossé empierré et continuer tout droit par le chemin qui traverse la plaine. Emprunter la D 155-3 à gauche, puis s'engager à droite sur le chemin qui longe la lisière sur 1,5 km.

**6** Avant la route, s'engager à gauche sur la petite sente et continuer par la grande allée rectiligne qui mène à Tardais.

**7** Prendre la route à gauche et traverser le hameau en direction de La Framboisière. Suivre à droite la rue du Lavoir et, au stop, la rue des Étangs à droite.

**8** Entre le château et l'étang de Tardais, prendre la D 155-3 à gauche vers Laudigerie, puis s'engager sur le premier chemin à gauche dans la forêt.

**9** Au croisement, continuer tout droit jusqu'à l'entrée de Senonches. Emprunter la route à gauche, puis la rue à droite.

**10** Avant le pont de chemin de fer, prendre à droite le chemin qui longe des jardins. Au bout, passer sous le pont à gauche et suivre la rue de la Petite-Vitesse à droite. Continuer à gauche en direction du centre-ville, puis aller tout droit jusqu'à l'église.

**2** Tourner à droite dans la rue Poucin et revenir au point de départ.